

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
21/12/18

Dossier complet le :  
14/01/19

N° d'enregistrement :  
F01118P0304

### 1. Intitulé du projet

Construction d'un hall industriel et de bureaux

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCI CGD1

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Patrice COUGNAUD

RCS / SIRET

35143813000012

Forme juridique

SCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Travaux, ouvrages, aménagement ruraux et urbains 39 - Travaux, constructions et opérations d'aménagement	Les travaux de construction créent une surface de plancher de 13 070 m <sup>2</sup> comprise entre 10 000 et 40 000 m <sup>2</sup> .  L'opération d'aménagement à un terrain d'assiette d'une superficie supérieur a 10ha puisque la parcelle couvre une superficie de 114 700 m <sup>2</sup> comprenant une desserte de 1661 m <sup>2</sup> en zone AUeb du PLU.

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet d'installation concerne une activité industrielle de reconditionnement de solutions modulaires dédiées à la location.

Il est prévu la construction d'un hall industriel et de bureaux ainsi que l'aménagement de zone de stockage temporaire de modulaires, de voiries et de parking.

Les espaces verts sont composés d'une noue végétalisée, d'alignements d'arbres de haute tige, de haies bocagères et de bosquets, de pelouses et de prairies fleuries composées d'essences essentiellement indigènes.

Il n'est pas prévu de démolition, la parcelle était jusqu'à maintenant une parcelle agricole.

## 4.2 Objectifs du projet

La société SCI CGD1 avec son entité COUGNAUD SERVICES souhaite poursuivre le développement de son activité de location en créant une nouvelle infrastructure.

Après trois ans de recherche, la société décide de s'installer au Nord de Paris à Fontenay-en-Parisis en raison de la proximité des grands axes de circulation et de la disponibilité de surface suffisante au regard de l'importance du projet de construction de hall industriel et de bureaux. Le relief relativement plat et les facilités d'accès au site ont également concouru au choix de la parcelle.

Cette logique d'implantation va permettre de garder une proximité avec ses clients Franciliens. En effet il existe actuellement une Agence-Sud à Saint-Michel-sur-Orge qui dessert toute l'Ile-de-France. Le projet actuel va permettre d'optimiser les flux de transport en raccourcissant les distances de parcours. Seul le Nord de l'Ile-de-France sera desservi par le projet. Le Sud restera desservi par l'Agence-Sud de l'entreprise. Le choix d'emplacement géographique découle de la proximité des grands axes routiers présents dans le secteur et de la zone urbaine voisine.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Dans le projet, il est prévu :

- la construction d'un hall industriel au Nord-Est de la parcelle sur une surface plancher de 12 216 m<sup>2</sup>,
- la construction de bureaux sur une surface de plancher de 665 m<sup>2</sup>,
- la construction d'un local gardien sur une surface plancher de 93m<sup>2</sup>,
- la construction d'un local réfectoire sur une surface plancher de 96 m<sup>2</sup>,
- l'aménagement de zones de stockage de modulaires, de voiries lourdes en enrobés et de parking, sur une surface de 82 278 m<sup>2</sup>,
- l'aménagement de voiries légères et de parking en enrobés et d'allées piétonnes sur 4 195 m<sup>2</sup>
- la rétention d'eaux pluviales du site en réseaux enterrés sous voirie d'une capacité de 5044 m<sup>3</sup>
- la réalisation d'espaces verts et plantations sur une surface de 15 140 m<sup>2</sup> : arbres de hautes tiges au Nord de la parcelle, noue végétalisée à l'Est, haie bocagère double à l'Ouest le long de la route départemental, une haie bocagère dense au Sud afin d'assurer une protection visuelle des vis à vis des riverains.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La SCI CGD1 s'attache particulièrement à une gestion rigoureuse des flux, et aux performances environnementales tant dans la réalisation que dans l'exploitation de ses sites.

L'organisation des actions sur le site aura la chronologie suivante :

- Accès des véhicules par un nouveau barreau routier créé au Nord du site pour accéder au réseau autoroutier sans perturber la zone urbaine,
- Dépôt des modulaires à reconditionner sur les zones de stockage
- Manutention des modules par des équipements électriques pour être dirigés vers le hall industriel ; changement des panneaux si besoin, peinture, lavage, plomberie, électricité, installation du mobilier.....
- Après reconditionnement, retour sur la zone de stockage
- Chargement sur les camions pour sortie du site et transport sur les lieux d'installation des modulaires.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Nous avons déposé un permis de construire n°PC 095 241 18 00010 à la Mairie de Fontenay En Parisis en cours d'instruction.

Notre projet est non soumis au régime de déclaration au titre des ICPE.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie du terrain classé AUEb du PLU de Fontenay en Parisis (95)	113 039 m <sup>2</sup>
Surface de plancher des bâtiments hall industriel	12 216 m <sup>2</sup>
Surface de plancher des bureaux	665 m <sup>2</sup>
Surface de plancher du local gardien	93 m <sup>2</sup>
Surface de plancher du local réfectoire	96 m <sup>2</sup>
Surface des zones de stockage des voiries lourdes et parking PL	82 278 m <sup>2</sup>
Surface des voiries légères et de parking VL et allées piétonnes	4 195 m <sup>2</sup>
Surface des espaces verts et plantations	15.140 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Situation  
Route de Goussainville  
Lieu-dit "La Fosse Aux Chiens"  
Commune de Fontenay en  
Parisis 95190

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 2 ° 27 ' 01 " E Lat. 49 ° 02 ' 22 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D'après la cartographie du Plan d'Exploitation au Bruit (PEB) de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle, la zone du terrain qui abritera le projet est concerné par le niveau de gêne faible, Lden supérieur à 50.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Captage d'eau potable de la commune Goussainville, à côté du château d'eau qui est situé à l'angle Sud-Ouest du projet. Déclaration d'utilité publique du projet en cours.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'ilôt concerné par le projet était jusqu'à maintenant, dans sa totalité (11,30 ha), destiné à l'activité agricole pour la production de cultures céréalières. Cette surface a été modifiée dans le PLU en zone AUeb.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La rotation des transports des éléments modulaires est la principale source de déplacement, mais celle ci ne représente que l'équivalent de 1,5% du trafic existant, sur les voies contigues au trafic.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	L'influence du bruit issue de l'activité du projet (principalement transport) est à peine perceptible au regard du bruit environnant déjà présent sur le site. Des mesures de bruit ont été réalisées et il s'avère que les mesures de nuisances sources les plus conséquentes sont générées par les voies routières à proximité du site (RN104, RD47 et route de Goussainville) et les avions provenant de l'aéroport ROISSY - CHARLES DE GAULLE

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les seuls rejets dans l'air concernent les émissions liées au gaz d'échappement dues à la rotation des 15 poids lourds de livraison et des véhicules légers du personnel et des services.</p> <p>les véhicules utilisés seront aux dernières normes EURO.</p> <p>La vitesse sur le site sera limitée à 30 km/h.</p> <p>Les chariots élévateurs présents sur le site seront électriques ou à gaz.</p> <p>Les véhicules de services seront électriques et des bornes de recharge seront mises à disposition.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales recueillies par les airs imperméabilisés transiteront par des séparateurs d'hydrocarbures et seront régulées par des réseaux enterrés sous voirie d'une capacité de 5044 m3. Le raccordement en sortie de rétention s'effectuera dans le réseau EP de la ville de Goussainville sur la base d'un débit de fuite de 0,7 l/s/ha.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées domestiques seront rejetées dans le réseau de la ville de Goussainville sur la base 60 EH, correspondant à un volume peu significatif. Quelques effluents provenant de la station de lavage, graviteront par un séparateur débourbeur avant raccordement au réseau public.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets ménagers seront stockés dans le local prévu à cet effet pour enlèvement par un prestataire extérieur.</p> <p>Les déchets issus de l'exploitation du site (reconditionnement des modules destinés à la location) comprenant plastiques, aluminium, acier, bois, cartons, papiers seront triés et mis en benne avant d'être évacués par un prestataire extérieur spécialisé afin de suivre une filière de recyclage.</p>



Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Comme évoqué précédemment, le site considéré opère un changement de destination compatible avec le Plan Local d'Urbanisme de Fontenay en Parisis. La vocation agricole grande culture de la parcelle évolue vers une activité industrielle

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Au Nord-Est de l'ilôt, il existe une petite activité de distribution de matériaux de construction pour laquelle, au regard des incidences cité au 6.1, le volet transport pourrait se cumuler. Cette activité existe depuis de longues années avec un flux très modéré.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les volets principaux à traiter au regard des incidences du projet sur l'environnement sont la régulation et le traitement des eaux pluviales, l'intégration dans le paysage, et les flux liés aux transports.

Le tableau joint résume la nature des impacts et les mesures de réduction prévues (voir annexe 1 au 8.2)

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des différentes études effectuées à disposition (étude hydraulique, étude géotechnique, étude de bruit, étude écologique et paysagère, étude architecturale et durable des bâtiments, étude de pollution des sols), il nous semble que le projet qui a pris en compte la dimension environnementale de l'aménagement, n'a pas lieu de faire l'objet d'une procédure d'évaluation environnementale.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

- Annexe 1 - partie 6.1- Répérage écologique
- Annexe 2 - Partie 6.1 - Etude acoustique
- Annexe 3 - Parite 6.1 - Détermination du volume et du débit de fuite du système de régulation des EP
- Annexe 4 - Partie 6.4 - Tableau étude d'impacts et mesure de réduction

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

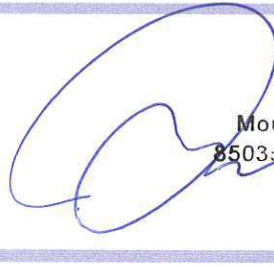


Fait à

La Roche Sur Yon

le, 21 décembre 2018

Signature



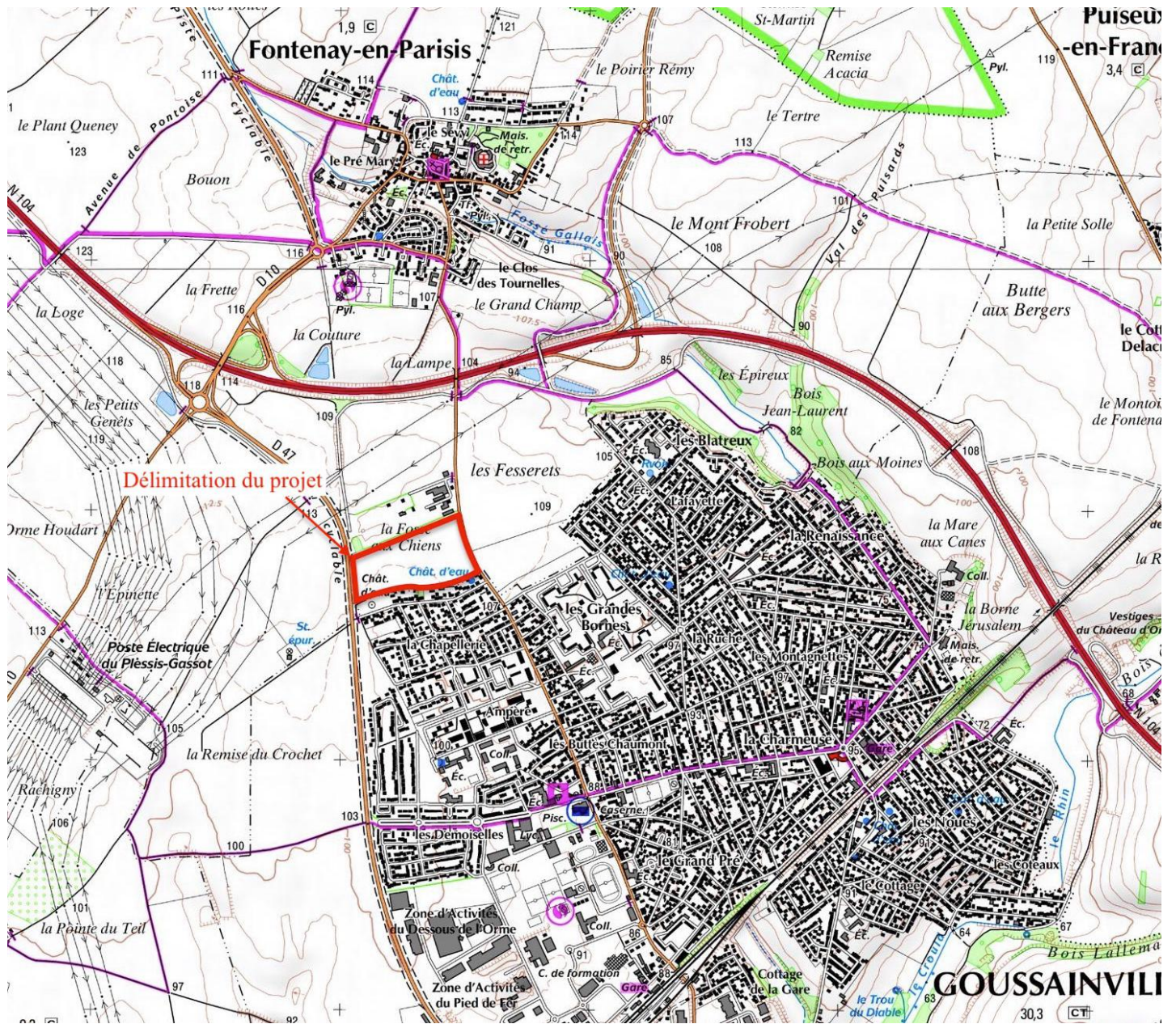
**SCI CGD1**

Mouilleron le Captif - CS 40028

8503 LA ROCHE SUR YON Cedex

SIRET 351 438 130 00012

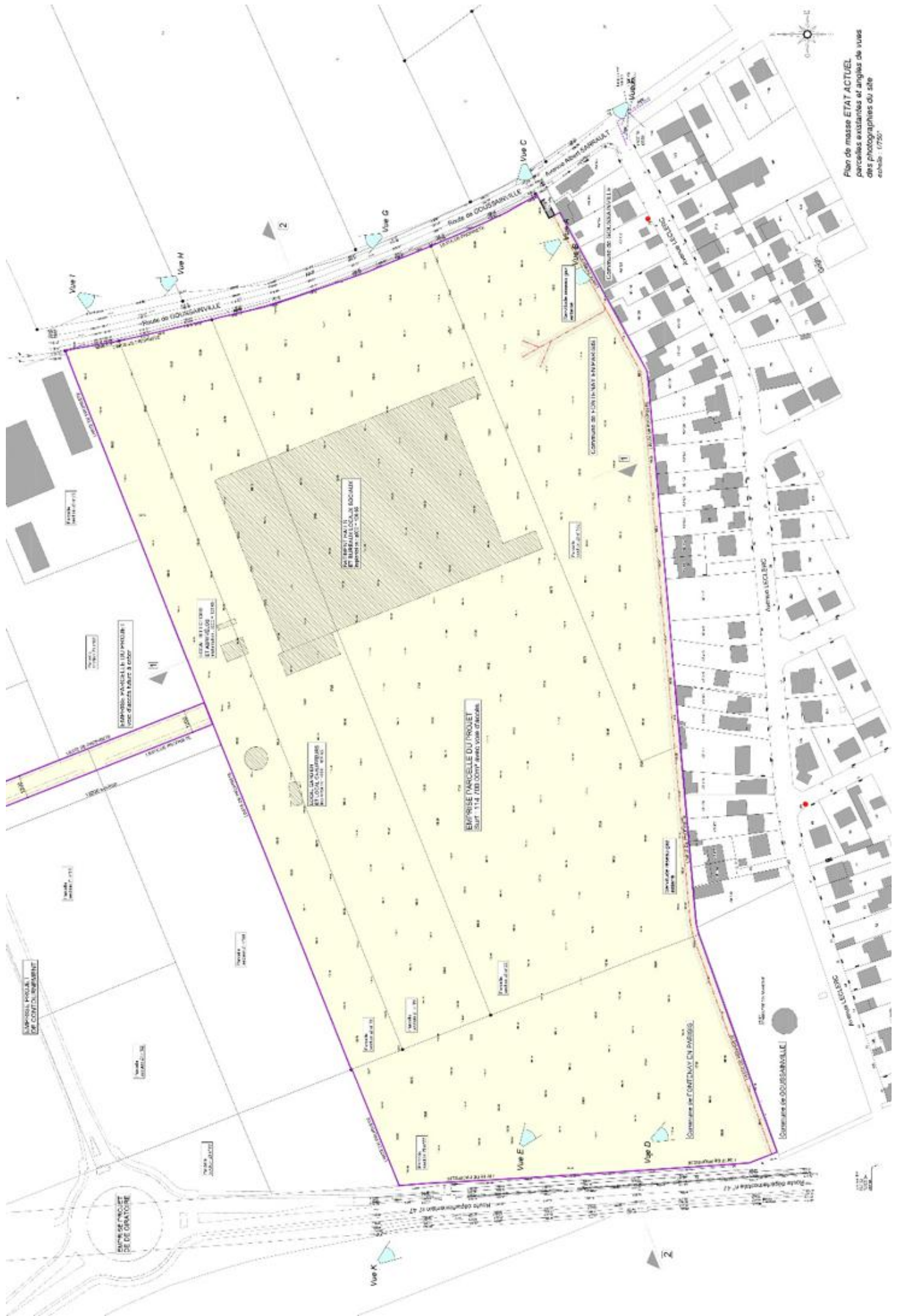






Échelle 1 : 5 000

0 ————— 100 m



Plan de masse ETAT ACTUEL  
 parcelles existantes et angles de vues  
 des photographies du site  
 échelle: 1/750

PROPOSER PARCELLES (10) PHÉNIX  
 (10) COURMAYEUR 3 (10) 2

LOCALS POUR LE  
 PT BUREAUX LOCALS SOCIAUX  
 PROJET N° 1011-1012

BUREAU PARCELLE DU ROULET  
 SUITE 114 100, 10001 ROAD 1000, 01000

COMMUNE DE COURMAYEUR

COMMUNE DE COURMAYEUR

PARCOURS DE RANDONNÉE  
 DE COURMAYEUR

PARCOURS DE RANDONNÉE  
 DE COURMAYEUR

Photographie VUE A



Photographie VUE B



Photographie VUE C



Photographie VUE D



Photographie VUE E



Photographie VUE F



Photographie VUE G



Photographie VUE H



Photographie VUE I



Photographie VUE J



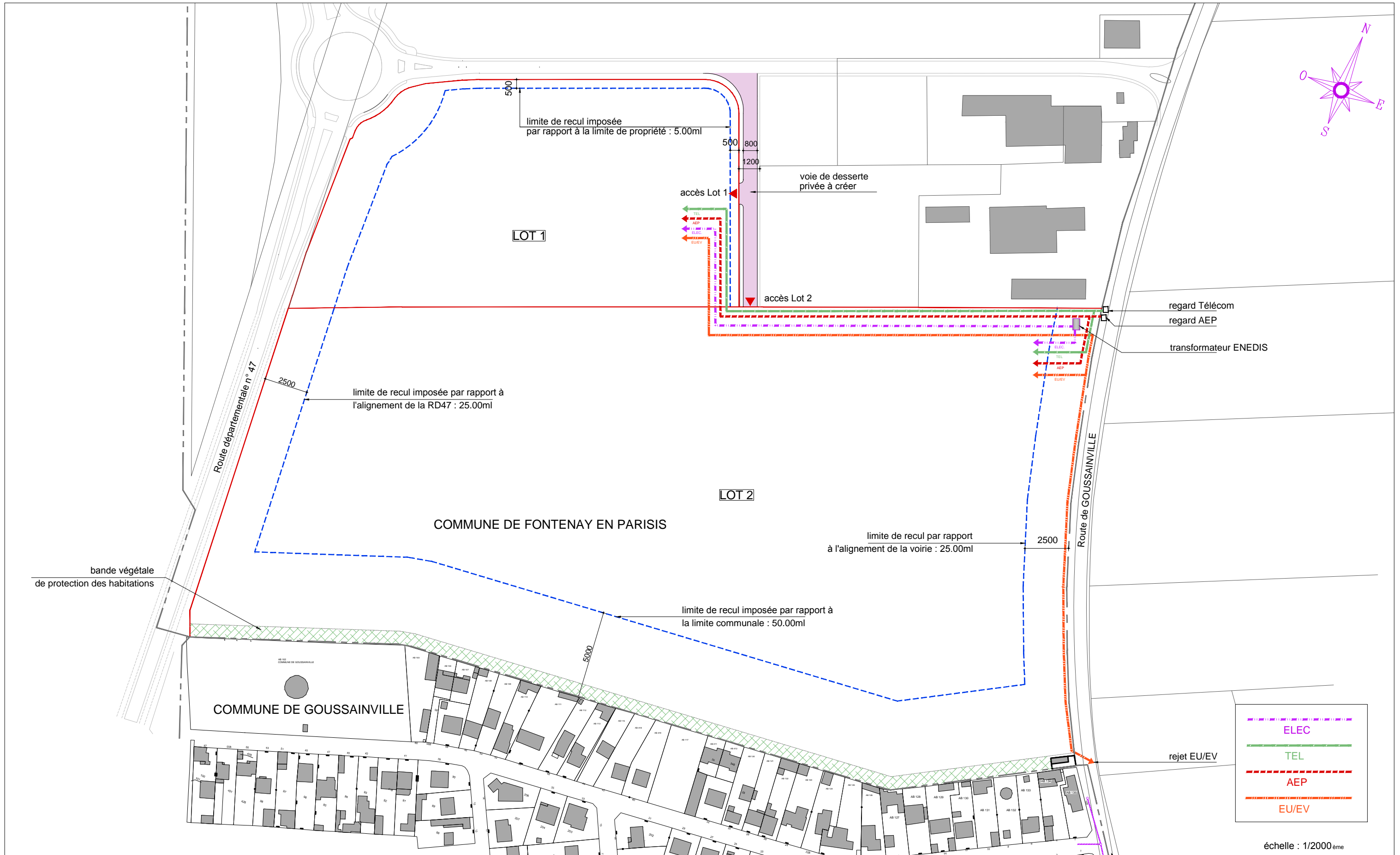
Photographie VUE K



# Commune de FONTENAY EN PARISIS -95190- Zone AUe SCHEMA D'AMENAGEMENT DE LA ZONE

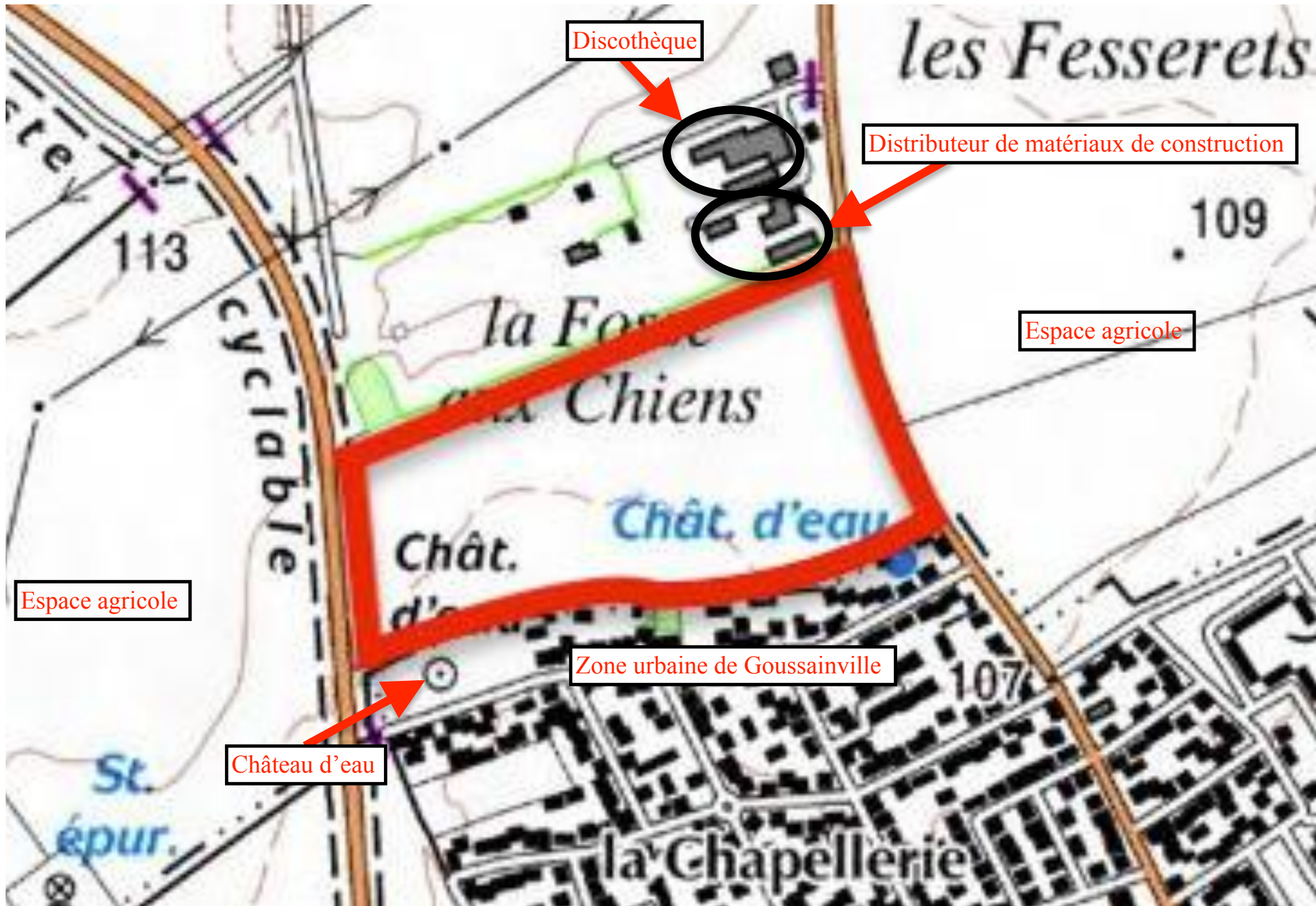
michel joyau architecte desa  
 sari d'architecture au capital de 76224.51€  
 5 rue edouard marchand  
 85 607 montaignu cedex  
 tel.02 51 94 18 54 - fax 02 51 46 40 27  
 e.mail: m.joyau@micheljoyau.com

le 22 octobre 2018









## Plan localisant le site du projet au regard des sites Natura 2000 les plus proches

→ Aucun site Natura 2000 n'est à signaler dans le périmètre d'étude éloigné. Les sites Natura 2000 les plus proches sont (Figure 6) :

- FR2212005 - Forêts Picardes : massif des trois forêts et bois du roi (ZPS), à environ 8 km au nord du projet,
- FR1112013 – Sites de Seine-Saint-Denis (Parc du Saussaie), à environ 8,5 km au sud-est du projet
- FR2200380 - Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville (ZSC), à environ 12 km au nord-ouest du projet.

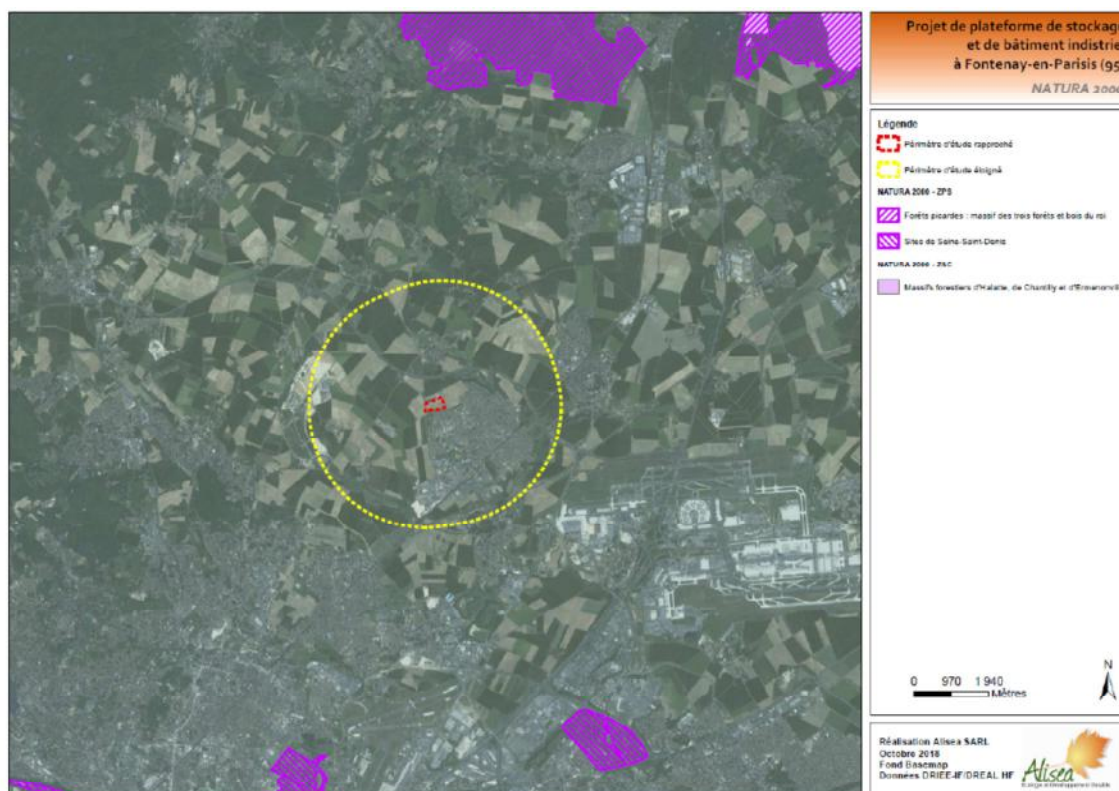


Figure 6 - Sites Natura 2000 (Alisea 2018)